Le texte littéraire et la mise en paragraphes

Ricard RIPOLL VILLANUEVA
Universidad Autónoma de Barcelona

O. INTRODUCTION

Toute réflexion sur l'enseignement de la littérature débouche nécessairement sur un débat déjà vieux qui consiste à placer face à face deux pratiques pédagogiques opposées : d'une part le texte littéraire n'est qu'un déclencheur qui permettra de traiter des questions grammaticales ; d'autre part, le texte littéraire est voué à la pratique sacralisée du commentaire purement littéraire. Mais à vouloir évacuer la langue du texte, celui-ci n'est plus qu'un espace vide où le discours pédagogique verse son savoir à coups de biographie, de sociologie ou de psychanalyse. En fait, dans les deux cas, le texte est absent puisque remplacé par des discours qui émanent non pas de sa production mais de sa réception. Une articulation entre linguistique et littérature est donc nécessaire. La prise en compte des éléments paratextuels nous semble, à cet égard, susceptible de traiter le texte à partir des choix opérés par l'auteur ou par l'éditeur. Pour ce dernier : collection, couverture, prière d'insérer, préface, voire titre, etc. Pour l'auteur : mise en place et découpage du texte (titre, préface, exergue, etc.).

Dans ce vaste ensemble constitué par le découpage textuel, la notion de paragraphe a été peu étudiée. Le problème a été surtout abordé à partir de la perspective de l'expression écrite, c'est-à-dire que les études qui contemplent l'écriture du paragraphe le considèrent comme un espace plus ou moins homogène d'organisation de la pensée. Il apparaît alors comme un bloc marqué par des frontières (les alinéas) et au sein duquel une idée doit être exprimée. C'est le «bien écrire» qui est ainsi privilégié. Le problème se pose donc davantage comme le résultat d'un processus (toujours situé dans une perspective scolaire du savoir écrire) que comme la description de mécanismes permettant d'analyser la structuration textuelle, la production de l'écriture dans son développement, de l'inscription du titre jusqu'à la prise en compte du volume, en passant par ce que l'on pourrait nommer «la mise en forme du découpage textuel» (parties, chapitres, sous-chapitres, séparations, blancs avec astérisques).

Le paragraphe, selon Mitterand (1985), est une donnée qui intéresse la prosodie[1], la sémantique, la rhétorique, la pédagogie. J'ajouterai qu'il intéresse

1.- P. Wunderli (1979) propose des paramètres pour décrire les différences entre jonction entre phrases et jonction entre paragraphes : 1) Durée de la pause entre le contour

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo II, Sevilla, 1996

l'enseignement de la littérature conçu comme réflexion sur l'écriture et non pas comme histoire littéraire. Nous proposons donc un mouvement qui va du discours pédagogique reçu au discours à construire sur les textes littéraires.

I. L'ENSEIGNEMENT DE LA MISE EN PARAGRAPHE

I.1. LE PARAGRAPHE DANS LE DISCOURS PÉDAGOGIQUE.

Le discours pédagogique - et tout particulièrement l'enseignement des techniques d'expression écrite - considère, dans son ensemble, deux grands axes méthodologiques :

a) «Comment organiser un paragraphe ?» (cf. Peyroutet 1992).

Les points qui y sont développés sont les suivants : l'idée maîtresse ; les idées secondaires ; les connexions logiques ; les transitions entre paragraphes; prévoir une longueur raisonnable.

Il est évident que le paragraphe visé est celui du discours argumentatif. On nous présente les éléments importants à la structuration du paragraphe (idées, connexions et transitions) mais aussi un élément qui appartient à la présentation (une «longueur raisonnable»). Ces éléments sont tous reliés à la lisibilité : le paragraphe est une structure de facilitation lectrice.

b) «Quel type de paragraphe choisir ?» (cf. Peyroutet 1992)

Le paragraphe est ici considéré comme un micro-texte: a) le paragraphe narratif, b) le paragraphe descriptif, c) le paragraphe explicatif, d) le paragraphe argumentatif. Mais, de la même façon qu'une typologie textuelle ne peut pas prétendre classer de manière définitive des textes purs (Adam 1992), on trouvera rarement des paragraphes purement narratifs, descriptifs, explicatifs ou argumentatifs. La notion de dominante, qui devrait apparaître à ce stade, ne peut être opératoire que liée à un plus vaste espace : en effet, le paragraphe - hormis dans les situations pédagogiques - ne prend tout son sens qu'associé à un mouvement textuel qui le définit par rapport à d'autres paragraphes.

I.2. UNE TYPOLOGIE DU PARAGRAPHE

La nécessité du paragraphe répond en fait à deux éléments: un premier d'ordre visuel et un second d'ordre organisatif. Ces deux ordres combinés à une typologie textuelle peut faire apparaître le paragraphe comme un lieu privilégié pour la mise en mémoire de l'information du lecteur.

Un premier travail sur les types de texte peut sensibiliser l'apprenant à la construction du sens : tout découpage textuel oriente la lecture vers un sens précis. Le texte littéraire offre à ce propos des exemples variés. Une typologie plus précise est donc requise. Nous empruntons celle que propose Mitterand (1985):

---

précédent et le suivant ; 2) Intensité vocalique maximale à l'intérieur du contour préjonctionnel ; 3) Durée de la dernière voyelle (voyelle tonique) du contour préjonctionnel; 4) Niveau final de la courbe de tonalité dans le contour préjonctionnel; 5) Chute de tonalité dans le contour préjonctionnel (finalité). Sa conclusion est que les deux premiers paramètres sont les plus significatifs.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo II, Sevilla, 1996

1. Paragraphes thématiques : «de quoi parle-t-on ?» L'alinéa coïncidera alors avec l'abandon du thème, par changement du thème ou passage à une autre unité de contenu.

2. Paragraphes prédicatifs : «que dit-on du thème qui a été posé dans un paragraphe antérieur ?»

3. Paragraphes génériques : «l'alinéa coïncide alors avec un changement de type d'énoncé (passage du narratif au descriptif, du portrait à l'action, du récit au dialogue, de la description ou du récit au commentaire, etc).

4. Paragraphes sémio-narratifs : «chacun est consacré à une phase de l'action, aux conduites successives d'un actant».

5. Paragraphes sémio-argumentatifs : «l'alinéa marque le passage d'une section du discours à une autre, de l'exorde à la narration des faits, d'un argument à un autre, d'un lieu commun à un autre, etc.»

6. Paragraphes énonciatifs : «Le changement de paragraphe correspond à un changement d'acte de parole, de posture énonciative»

7. Des paragraphes marquent le changement d'interlocution, dans le dialogue[2].

En fait, il conviendrait de prendre en compte les trois grands modes de textualisation qui font la spécificité du discours romanesque, à savoir : a) le Dire; b) le Montrer ; c) le Faire parler[3]; et de considérer, en premier lieu, pour chaque paragraphe une dominante par rapport à ces trois modes d'exposition : narratif, descriptif, dialogal(voire expositif). Le paragraphe doit donc être mis en rapport avec les types de textes, mais également, et de façon privilégiée, avec son contexte spatial et sa présentation. Pour cela, le discours argumentatif peut se présenter comme un espace d'apprentissage d'un mode de lecture qui peut être mis à profit, ultérieurement, dans l'enseignement de la littérature et en particulier pour la réflexion sur la construction du paragraphe littéraire.

I.3. LA PORTÉE ARGUMENTATIVE DU PARAGRAPHE

Le type de paragraphe privilégié par les techniques d'expression écrite est le paragraphe d'argumentation qui est le plus souvent décomposé en trois éléments (cf. Meyer et Phélut 1993 - repris de Théry 1985) : 1) L'idée-prise de position (I.P.P.) ; 2) L'idée-argument (I.A.) ; 3) L'idée-exemple (I.Ex.).

Le paragraphe développerait ainsi un triple mouvement autour d'une idée unique. Le morcellement proposé répond à un souci d'efficacité dans le choix de l'organisation interne du paragraphe. On donne à l'apprenant un schéma d'écriture qui pose le problème (thèse à défendre ou à débattre), qui l'explique puis qui le précise moyennant un exemple.

2.- L'alternance entre récit et dialogue, dans la forme même de la présentation, mériterait que l'on s'y attarde. En effet, il serait intéresssant de proposer une typologie de paragraphes dialogaux qui tiendrait compte du type de discours (direct, indirect, indirect intégré, indirect libre) mais également des marques typographiques : tiret, deux points, guillemets,...

3.- Sans doute conviendrait-il d'ajouter un quatrième grand mode : celui de l'expositif qui véhicule, dans les textes de fiction, la doxa ou la paradoxa auxquelles l'auteur adhère ou feint d'adhérer, et qui doit se lire en termes de métadiscours.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo II, Sevilla, 1996

Le paragraphe reproduit un micro-espace identique au macro-espace textuel : il a une introduction (prise de position), un développement (argument) et une conclusion (exemple). L'amorce est configurée par l'annonce de l'idée principale. Meyer et Phélut (1993 : 198) insistent bien sur le fait que l'apprenant doit suivre le schéma proposé : «Habituellement, elle (l'idée principale) se situe en tête de paragraphe et, au début de son apprentissage, on fixera cette exigence de présentation pour les élèves.»

L'argument va se présenter comme une reformulation de la thèse énoncée sous le mode de la comparaison, de la concession, de la consécution, de la causalité. Enfin, l'exemple servira à concrétiser l'argumentation[4].

La première phrase du paragraphe sera un lieu privilégié pour l'étude de la construction du texte. Au-delà de l' «incipit», toutes les amorces devront faire l'objet d'une réflexion d'ordre textuel : pourquoi commencer de la sorte ? Ce travail sur les amorces doit être complété par un travail particulier sur les termes de liaison. Mais ces «connecteurs» devraient être étudiés en tenant compte de l'organisation en paragraphes du texte. Car la place du connecteur, en relation à la structuration en paragraphes, donne au texte sa portée argumentative. On peut comparer :

> (...) en 1967, après qu'Israël, par une guerre éclair, eut saisi le reste de la Palestine, l'O.N.U. voulut trouver une solution au conflit. Le 22 novembre 1972, le Conseil de Sécurité adopta sa fameuse résolution 242. Cette résolution prétendait établir une paix juste et durable au Proche-Orient. Dans ce but, elle préconisait deux mesures : le retrait israélien des territoires occupés en 1967 et la reconnaissance de l'État d'Israël par les États arabes.
>
> Aucun règlement n'eut lieu sur la base de cette résolution. Israël maintint son refus d'évacuer les territoires occupés. **D'ailleurs,** la résolution du Conseil de Sécurité ne pouvait raisonnablement mener à un règlement du conflit, car elle avait escamoté le fond du problème (...).

et

> (...) en 1967, après qu'Israël, par une guerre éclair, eut saisi le reste de la Palestine, l'O.N.U. voulut trouver une solution au conflit. Le 22 novembre 1972, le Conseil de Sécurité adopta sa fameuse résolution 242. Cette résolution prétendait établir une paix juste et durable au Proche-Orient. Dans ce but, elle préconisait deux mesures : le retrait israélien des territoires occupés en 1967 et la reconnaissance de l'État d'Israël par les États arabes. **Mais** aucun règlement n'eut lieu sur la base de cette résolution. Israël maintint son refus d'évacuer les territoires occupés.

4.- Ainsi, deux espaces sont à mettre en oeuvre au moment de la rédaction d'un devoir : un premier espace réduit concernant l'organisation interne des paragraphes et un second espace plus vaste qui touche à la mise en relation de ces différents paragraphes qui vont constituer le texte. Cette tension entre deux espaces d'organisation doit permettre d'équilibrer aussi bien la syntaxe (organisation interne) que le discours (organisation textuelle) et demande une visualisation particulière.

> **D'ailleurs,** la résolution du Conseil de Sécurité ne pouvait raisonnablement mener à un règlement du conflit, car elle avait escamoté le fond du problème (..).

La portée argumentative est bien différente dans les deux cas. D'une part on se lamente de l'inexistence d'un règlement, d'autre part on accuse ouvertement un organisme de ne pas pouvoir (car la résolution «avait escamoté le fond du problème») «mener à un règlement du conflit».

Les stratégies de lectures tiennent donc compte du découpage et des éléments d'amorce des paragraphes. La portée du message sera, en partie, inscrite dans le découpage opéré par le texte.

II. PARAGRAPHE ET LITTÉRATURE : LA NOTION DE FORCE

La notion de portée, dans le discours argumentatif, a un pendant dans le discours romanesque que l'on appellera force. Dans l'inventaire, par exemple, la distance entre alinéa et paragraphe est évidente. Le paragraphe est alors une structure fracturée formellement et en même temps soudée par un réseau lexico-sémantique qui s'appuie sur une cadence poétique qui le dépasse : le sens - plus l'inventaire est long - s'épuise alors qu'augmente la prégnance du signifiant. L'alinéa devient ainsi un recours essentiel à la mise en valeur du tissu textuel qui va créer le sens.

Ainsi, chaque paragraphe constitue dans un texte une séquence (Charolles 1988) ou un segment (Adam 1990). Mais ces segments opèrent sur des niveaux typographiques variés et qu'il serait bon de différencier. Tout d'abord le livre, l'article, la publicité constituent, dans leur globalité, le niveau le plus vaste. L'alinéa, quant à lui, représente le niveau le plus petit du segment[5].

Nous pouvons proposer un schéma approximatif par étagement des niveaux - appliqué aux textes de fiction - afin d'introduire cette notion de force, qui nous semble essentielle, et qui est liée à la présentation typographique.

Niveau 0 : alinéa
Niveau 1 : paragraphe simple
Niveau 2 : paragraphe en bloc non marqué
Niveau 3 : paragraphe en bloc marqué
Niveau 4 : chapitre
Niveau 5 : partie
Niveau 6 : texte complet

Plus le découpage correspond à un niveau élevé et plus la force est diluée. En effet, le texte complet organise sa force en s'appuyant sur la mise en place des différents niveaux, en les rendant, en quelque sorte, autonomes. Alors que l'alinéa, lorsqu'il est constitué d'une seule ligne, par exemple, doit concentrer davantage de sens : ses termes doivent être tous porteurs d'une information très précise. De plus, la force se multiplie par l'attrait des blocs textuels vers le niveau

---

5.- Nous considérons les segments comme des blocs textuels (vi-lisibles) résultant «du découpage du matériau discursif» (Adam 1990) et qui se définissent par un retour destiné à capter l'attention du lecteur.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo II, Sevilla, 1996

zéro. Ainsi le texte avec le plus de force, en théorie, serait l'aphorisme constitué d'une seule ligne : en quelques mots le sens doit être suggéré. La force est donc essentielle dans le processus de cohérence textuelle : elle est reliée à l'activité interprétative. Ainsi une force maximale découlerait d'un aphorisme qui exigerait une forte activité interprétative[6].

La force sera d'autant plus importante qu'elle pourra être reliée à un système d'oppositions : un paragraphe court sera plus fort s'il est inséré dans un texte qui privilégie les paragraphes longs. Un premier aspect de la force est donc celui des relations internes qui s'établissent dans un texte. Un deuxième aspect est celui des énoncés déliés qui ont en soi une force importante : nous voulons parler des énoncés qui typographiquement obligent au détachement par rapport au corps central du texte : titres, sous-titres, chapeau dans la presse... Ils permettent une entrée dans le texte par le niveau le plus fort - le titre d'un roman est un alinéa-paragraphe en bloc marqué - et donc celui qui exige un travail de la cohérence plus important.

La prise en compte des niveaux de force dans la segmentation du texte permet un travail de mise en relation permanent entre les opérations de connexité-cohésion et celle de cohérence.

III. CONCLUSION

Le texte - et tout particulièrment le texte littéraire - est pris dans un ensemble plus vaste que l'espace compris entre la première phrase et la dernière. Tout texte est fondé par un réglage original de la matière textuelle qui assure une tension entre ce qui se dit et comment ce dire est pris dans un découpage particulier.

A la limite on pourrait concevoir que ce qui assure le succès en termes d'efficacité narrative d'un roman, c'est la parfaite harmonisation entre le découpage et son dire[7].

L'enseignement de la littérature ne peut, à notre avis, se réduire à l'espace circonscrit du texte (ni à l'espace référenciel qui l'a créé - «moi» - ou qu'il crée -«monde»). Il doit s'ouvrir en premier lieu sur ce que j'appellerais volontiers les «références immédiates de l'inscription comme texte» de tout texte à étudier : d'une part, les inscriptions en marge (qui ne dépendent pas exclusivement de l'auteur) ; d'autre part, les inscriptions textuelles qui sont des opérations conscientes dues au scripteur.

De cette façon, une réflexion sur le paragraphe ne peut que contribuer à l'union nécessaire entre la linguistique et la littérature afin que les discours sur les textes permettent de prendre en compte les textes mêmes.

6.- Dans les romans, ce jeu sur les niveaux permet au lecteur de combler, au cours de sa lecture, des failles dans le système de la connexité («rapports grammaticaux des formants linguistiques d'une expression», Adam 1990) et dans celui de la cohésion («notion essentiellement sémantique», Adam 1990). D'autre part, il est à l'origine de l'opération d'inférence : un titre de roman évoque des voies possibles de résolution qui seront ou non confirmées par la lecture.

7.- En fait, la Disparition de Perec devait se présenter telle quelle. Le Rouge et le Noir devait avoir deux grandes parties, etc.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo II, Sevilla, 1996

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle,* Mardaga.
ADAM, J.-M. (1992) : *Les textes : types et prototypes,* Nathan.
ANCIAUX, J.-P. (1992) : *La mise en page,* Les Éditions d'Organisation, Paris.
BESSON, R. : (1987): *Guide pratique de la communication écrite,* Éditions Casteilla.
BESSONAT, D. (1988) : «Le découpage en paragraphes et ses fonctions», in *Pratiques,* nº 57.
CASSANY, D. (1993) : *La cuina de l'escriptura,* Empúries, Barcelona.
CHAROLLES, M. (1980) : «Les formes directes et indirectes de l'argumentation», *Pratiques,* nº 28.
CHAROLLES, M. (1988) : «Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences», *Pratiques,* nº 5.
DRILLON, J. (1991): *Traité de la ponctuation française,* coll. «Tel», Gallimard.
GENETTE, G. (1987) : *Seuils,* Le Seuil.
HERSCHBERG PIERROT, A. (1993): *Stylistique de la prose,* Belin Sup.
LARROUX, G. (1988) : «Grammaire d'un paragraphe flaubertien», in *Poétique,* nº 76.
LAUFER, R. (1983) : «Les espaces du livre», in *Histoire de l'Édition,* tome 2, Promodis.
LAUFER, R. (1985) : «L'alinéa typographique du XV au XVIIIe», in *la Notion de paragraphe,* Éd. du CNRS.
LE NY, J.-F. (1985) : «Texte, structure mentale, paragraphe», in *la Notion de paragraphe,* éd. CNRS.
LONGACRE, R.E. (1979) : «The paragraph as a grammatical unit», in GIVON TALAMY : *Syntax and semantics. Discourse and syntaxe,* vol. 12, 115-134.
MEYER, J.-C. et PHELUT, J.-L. (1993) : *Apprendre à écrire le français au collège,* Chronique Sociale, Lyon.
MIRABAIL, H. (1994) : *Argumenter au lycée. Modules et séquences,* Coll. «Didactiques». Bertrand-Lacoste, CRDP Midi-Pyrénéess.
MITTERAND, H. (1985) : «Le paragraphe est-il une unité linguistique ?», in La *Notion de paragraphe,* éd. du CNRS.
NUÑEZ LADEVÉZE (1993) : *Teoría y práctica de la construcción del texto,* Ariel, Barcelona.
PIGALLET, P. (1989) : *Écrire, mode d'emploi,* Nathan.
RICHAUDEAU, F. (1992) : *Écrire avec efficacité,* Albin Michel.
RICHAUDEAU, F. (1993) : *Manuel de typographie et de mise en page,* Retz.
THERY, B. (1985): *Guide Belin de l'enseignement du français,* Revue Les Cahiers Pédagogiques.
TIMBAL-DUCAUX, L. (1986) : *L'écriture créatrice,* Retz.
WUNDERLI, P. (1979) : «La jonction entre paragraphes dans la langue», *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg,* nº 11, 1-78.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo II, Sevilla, 1996

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo II, Sevilla, 1996